Nord-est parisien (Biodiversités menacées)

VALÉRIE DE SAINT-DO

Le Jardin d'Alice, le Bois Dormoy, Ecobox, le Théâtre de verre, l'Arrière-Cour 93, le Shakirail... autant de collectifs artistiques et paysagers qui émaillent, émaillaient le quartier du Nord-Est parisien allant du métro La Chapelle à la porte éponyme. L'un a fermé, certains savent leurs jours comptés, d'autres vivent sous une épée de Damoclès. Même si les projets auxquels ils laissent place se veulent « vertueux » (logements sociaux, maison pour personnes âgées), c'est un peu (beaucoup) de diversité artistique et urbanistique qui fuit ce quartier encore populaire. Un film retrace leurs aventures et leurs désillusions.

Ils ont joué le jeu des baux précaires signés avec la mairie de Paris. Un pas certes non négligeable face à la politique d'expulsion systématique qui reste le lot de la majorité des squats, artistiques ou politiques. Mais cette occupation sous convention ne va pas sans poser de questions, à commencer par celle de l'intérêt réel porté à des expériences passionnantes de « morceaux de ville » que des décideurs éclairés et imaginatifs devraient absolument avoir à cœur d'encourager. Pire : pendant ce temps-là, on expulse à tout va, comme récemment le squat Le Bloc qui avait imposé son dynamisme dans le 19e arrondissement.

Le couperet est tombé en novembre dernier pour le merveilleux Jardin d'Alice. Cela faisait quatre ans que Sara Renaud et ses complices avaient fait de ce havre caché derrière une porte anonyme de la rue de la Chapelle un petit paradis. Le collectif d'artistes, à géométrie variable, occupait la maison désuète mais charmante d'Alice, la vieille dame anciennement propriétaire du lieu, et avait créé un jardin extraordinaire, flanqué d'autoconstructions improbables mais très convaincantes.

Ils sont nombreux à avoir trouvé l'asile artistique au Jardin d'Alice, du poète au danseur performeur, de la plasticienne à la compagnie de théâtre. Souvent exigeante, la programmation a laissé de beaux souvenirs de concert ou de danse dans le cadre idyllique du jardin, ou même dans la cave réservée aux intempéries et aux petites formes. Et surtout, le flacon lui-même procurait l'ivresse : l'accueil était chaleureux, l'esprit festif. Qu'en restera-t-il ? Des logements sociaux sont programmés, nous dit-on, ce qu'on ne saurait déplorer, encore que le 18e n'en soit pas l'arrondissement le plus avare. Le Jardin, leur avait-on annoncé, serait conservé. Mais par qui et pour qui ? Ils ont espéré qu'une ouverture au public et une politique de jardin partagé soient préservées, avec leurs voisins et complices d'Ecobox, par exemple. Mais si l'imagination était au pouvoir parmi les officines de gestion du parc HLM, cela se saurait, et nulle solution alternative à la gestion classique des espaces verts ne semble s'esquisser. Le collectif, en revanche, se voyait proposer des solutions de relogement au moment où nous mettions sous presse, du côté du 12e arrondissement. Et offrait une dernière fête avant de devoir quitter les lieux fin janvier.

À quelques encablures, de l'autre côté de la rue de la Chapelle, Ecobox déploie ses cultures sur palettes. Initialement installée à la halle Pajol, l'association anime désormais des jardins partagés le long des voies ferrées de la gare du Nord, fédérant nombre d'habitants autour du jardinage et du plaisir de se retrouver entre voisins dans un havre de verdure. Une Amap

COLLECTIF CURRY VAVARD

CONCERT AU SHAKIRAIL À L'OCCASION DES PORTES OUVERTES DE LA CHAPELLE À PARIS, 2013

[*Association pour le maintien d'une agriculture paysanne, ndlr*] y prend ses quartiers le vendredi. Militants du vert en ville, « *guerilla gardeners* », Ecobox qui reçoit aussi les enfants des écoles pour des ateliers d'initiation au jardinage, accomplit une œuvre pédagogique salutaire, en permettant le développement d'une diversité végétale, animale (des nichoirs sont installés et des hérissons trouvent refuge sous les haies) et sociale, dans le nord-est parisien. Pourra-t-elle s'y pérenniser ? Des projets urbains risquent là aussi de la contraindre au déménagement.

La diversité artistique trouve un autre refuge à quelques mètres de là, au Théâtre de verre. Figure de l'épopée des squats parisiens, l'inusable Luis Pasina veille à cette énième étape qui a vu le collectif passer de Bolivar au quartier d'Aligre, puis du 10e arrondissement au 18e. Pour combien de temps ? L'association Co-arter, qui gère cette ruche accueillant sept collectifs, une vingtaine de cours hebdomadaires dans différentes disciplines artistiques, s'est vue signifier la rupture de son bail précaire à l'horizon début 2014... Un susrsis est accordé jusqu'en août. Même dans l'hypothèse d'un relogement, aléatoire, le déménagement signifie un arrêt des activités culturelles à durée indéterminée et une rupture avec le quartier.

Et pour le Bois Dormoy, Cité de la Chapelle, le relogement est un horizon improbable... Le coup de foudre est pourtant immédiat, face à cette véritable forêt miniature en ville, avec ses tunnels végétaux, ses mosaïques, ses abris hospitaliers aux enfants et aux rêveurs. Le projet d'une maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes va abattre cette jungle de douce sauvagerie urbaine, qui ouvrait ses portes à des concerts, des spectacles, des temps partagés entre habitants et générations. Les travaux de la maison pour personnes âgées sont annoncés, encore sous réserve à l'automne 2014. Le collectif pourra-t-il respirer et négocier des solutions d'ici là ?

Un survivant, un seul ?

Le Shakirail sera-t-il seul rescapé de l'hécatombe ? Rue Riquet, au bord des voies ferrées, ce vaste espace de deux bâtiments de la SNCF (un ancien vestiaire et un centre de formation) offre un lieu impressionnant d'ateliers. Les deux salles de répétition, la salle de musique et les trois ateliers partagés permettent d'accueillir des activités qui trouveraient difficilement leur place ailleurs, comme une forge, et offre un asile bienveillant à de très nombreux artistes et équipes. Les portes s'ouvrent très régulièrement pour des projections (le KinoClub est un lieu unique et précieux où l'on peut voir certains films expérimentaux, cultes ou rares), des conférences (la dimension « recherche » est l'une des singularités du collectif qui possède grâce à des dons et dépôts une riche bibliothèque) et aux beaux jours, toutes sortes de spectacles et concerts dans sa cour.

Lié à la SNCF, et non à la Ville de Paris, le Shakirail n'est pas sous la même menace immédiate que les autres collectifs ; l'association Curry Vavart qui le gère a par ailleurs signé une convention d'occupation de trois ans avec la Ville de Paris pour l'occupation du 14-16 rue du Capitaine-Marchal, dans le 20e arrondissement, qui abrita longtemps le regretté Carrosse. Mais, rue Riquet, rien ne garantit la durée de l'occupation.

Le nomadisme n'est pas pour effrayer les forces vives de ces différents lieux, vieux routiers des squats pour la plupart, dont la détermination n'a pas attendu le nombre des années. Mais il devrait interroger élus et administratifs face à l'action artistique, culturelle, urbanistique, écologique, aujourd'hui vitale sur un territoire urbain. Au-delà des nécessités incontestables d'équipements, comment se fait-il que cette concentration exceptionnelle d'initiatives de haute qualité dans un quartier populaire – mais veut-on qu'il le reste ? – n'ait pas été perçue comme une richesse à préserver à tout prix ? Et que ne soient pas sérieusement prises en compte des actions qui risquent d'être brisées au moment où elles trouvaient leur long cours ?

Chacun à leur manière, ces collectifs apportent des réponses à des besoins très réels. Celui de lieux de travail et d'échanges artistiques s'est déjà accommodé du nomadisme. Il n'en reste pas moins aigu : Shakirail et le Jardin d'Alice sont submergés de demandes ! Comme existe un besoin de découverte d'expressions artistiques expérimentales, en devenir, dont on est invité à être répondant actif plutôt que spectateur passif : le succès des manifestations et des débats qui leur succèdent la plupart du temps l'a amplement prouvé.

Certes, les *aficionados* passionnés et curieux traverseront Paris d'une alternative à l'autre, mais qui répondra à une autre demande, profonde mais pas toujours explicitement formulée, celle des habitants qui trouvaient là des relations, des actions, de la nature, et tout simplement une oasis de « bien-vivre » ?

Il faut citer à cet égard l'Arrière-Cour 95, exceptionnelle dans la mesure où c'est dans un habitat privé, derrière une tour, que les habitants ont pu se réapproprier terrasses de verdure et lieux d'expression. Là aussi, les projets d'aménagement mettent à mal cette zone d'autonomie.

Fabriquer de la relation, de la convivialité, du dialogue et de la transmission, autour d'un jardin, d'expériences artistiques, d'ateliers, est un processus au long cours, dont les acteurs reconnaissent au demeurant qu'il n'est pas toujours facile à mettre en route. Faire pousser les portes du Jardin d'Alice ou du Shakirail à des habitants du quartier a pris du temps. Dans un monde politique et administratif qui n'a que le mot « évaluation » à la bouche, il est paradoxal que nul n'ait pu évaluer qualitativement l'apport de ce rucher du Nord au quartier La Chapelle/Max-Dormoy. Croit-on pouvoir se reposer sur les seules institutions municipales pour répondre à la curiosité artistique, à la soif d'échanges, au besoin d'espace et de vert ? Le succès des Jardins d'Éole [1] doit-il éclipser toute autre échelle de verdure, et le froid CentQuatre asphyxier toute initiative artistique autonome ?

C'est là tout le paradoxe politique qui consiste à tolérer, à faire mine d'apprécier ces lieux et à les afficher comme une réalisation municipale, sans une prise en compte sérieuse de leur fragilité et une mesure de la valeur inestimable de leur action. Ce paradoxe a été intelligemment mis en scène dans le documentaire *Zones d'autonomie conventionnées* réalisé par Federica Gatta (architecte), Ugo Vouaux-Massel (vidéaste) et Maria Anita Palumbo (anthropologue).

Quelles stratégies adopter face à une administration municipale qui reconnaît, parfois félicite, mais se défausse sur ses sociétés mixtes immobilières pour régler une question culturelle, urbanistique, sociale et écologique, selon les seuls critères de la gestion du foncier ? Rester dans les clous de l'accord signé ou reprendre sa liberté de squatteur ? S'unir ? Les collectifs avaient su faire valoir la singularité de leur concentration géographique en organisant à répétition les Portes ouvertes de La Chapelle. Mais face à l'autorité municipale, le vieux fond libertaire – sans lequel rien de tout cela n'existerait – s'affirme, et les divergences de réflexion politique, d'activités – certaines plus que d'autres s'ancrent sur le territoire – la crainte d'une forme de récupération institutionnalisée ou à l'inverse la nécessité d'un relogement qui exclut le conflit ouvert, n'ont pas permis l'élaboration d'une stratégie commune de résistance et d'affirmation au long cours. Ajoutons à cela la précarité généralisée et l'overdose de travail qui caractérise l'action de leurs porteurs.

Il faut pourtant le dire haut et fort : c'est là que se réinvente la ville, c'est là que s'esquissent des réponses écologiques, sociales artistiques, culturelles, au désastre ambiant, « c'est là que ça se passe », artistiquement et politiquement.

Qui s'en rend compte, parmi ceux qui aspirent aux responsabilités municipales ? Et quelles voix se joindront à celles des collectifs pour faire valoir un droit à la ville, à l'expérience, à une autonomie pour laquelle « convention » ne soit pas synonyme de « sujétion » ? ▲

1. Vaste jardin créé sur l'esplanade entre les rues d'Aubervilliers et Pajol, à la lisière des 18e et 19e arrondissement de Paris.

- Le Shakirail – 72, rue Riquet – 75018 Paris – www.curry-vavart.com
- Le Bois Dormoy – Cité de la Chapelle – 75018 Paris http://boisdormoy.blogspot.fr/
- LeThéâtre de verre – 17, rue de la Chapelle – 75018 Paris www.theatredeverre.fr
- L'Arrière-Cour 93 – 93, rue de la Chapelle – 75018 Paris
- Ecobox – 8-10, impasse de la Chapelle – 75018 Paris
- *ZAC, Zones d'autonomie conventionnée*, par Federica Gatta (architecte), Ugo Vouaux-Massel (vidéaste) et Maria Anita Palumbo (anthropologue), documentaire, 48 mn, 2013. Visible sur vimeo – contact@curry-vavart.com